BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 383

31 – HAUTE-GARONNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULOUSE

Créations d'établissements

938 330 362 RCS Toulouse.
DAL CIN.
Forme : Société civile d'exploitation agricole.
Nom commercial : LE JARDIN DU GÎTE.
Administration : Gérant Associé : Dal Cin, Maryline, Associé : Vallin, Christophe.
Capital : 1000 EUR.
Adresse : 400, chemin de Pramadel, 31380 Azas.
Origine du fonds : Création.
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : Production de tous types de végétaux notamment les fruits à pépins et noyaux, ainsi que la cueillette. Toutes activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle. Les activités exercées dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation : transformation, distribution, la vente en gros ou au détail de denrée alimentaire en France ou à l'étranger. Réaliser tous évènements se rapportant à la nature (découverte du site, hostellerie, restauration, location de salle). Pour la réalisation et dans la limite de l'objet ci dessus défini la société peut effectuer toutes opérations financières, mobilières ou immobilières sous réserve qu'elles s'y rattachent, directement ou indirectement, et qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société. En particulier, la société peut notamment : Procéder à l'acquisition de tous éléments d'exploitation agricole. Prendre à bail tous biens ruraux. Exploiter les biens dont les associés sont locataires et qui auront été mis à sa disposition conformément à l'article L.411-37 du code rural et de la pêche maritime. Exploiter les biens dont les associés exploitants sont propriétaires et qui auront été mis à sa disposition conformément à l'article L.411-2, dernier alinéa du code rural et de la pêche maritime. Vendre directement les produits de l'exploitation, avant ou après leur transformation, mais sous réserve de respecter les usages agricoles..
Adresse : 400, chemin de Pramadel, 31380 Azas.
A dater du : 12 décembre 2024.
Date de commencement d'activité : 1er octobre 2024.